

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 18 décembre 2019 à 20 heures

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 11 décembre 2019, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Michäel QUERNEZ, Maire.

Etaient présents :

Danièle Kha, Michel Forget, Pierrick Le Guirrinec, Pascale Douineau, Eric Alagon, Nadine Constantino, Pierrick Berthou, Manuel Pottier , Hervé Noël, Isabelle Baltus, Gérard Jambou, Stéphanie Mingant Christophe Couic, Géraldine Guet, Jean-Pierre Moing, Yvette Metzger, Patrick Vaineau, Bernard Nedellec, Jeannette Boulic, Martine Brézac, Alain Kerhervé, Soizig Cordroc'h, Marc Duhamel, Yvette Bouguen, Serge Nilly.

Pouvoirs :

Patrick Tanguy a donné pouvoir à Michäel Quernez
Cécile Peltier a donné pouvoir à Pascale Douineau
Marie-Madeleine Bergot a donné pouvoir à Danièle Kha
Daniel Le Bras a donné pouvoir à Gérard Jambou
Manuel Pottier a donné pouvoir à Michel Forget à partir de 24h
David Le Doussal a donné pouvoir à Eric Alagon
Christophe Couic a donné pouvoir à Stéphanie Mingant de 20 à 21h
Erwan Balanant a donné pouvoir à Martine Brézac
Patrick Vaineau à donner pouvoir à Yvette Metzger à partir de 20h40

Absente : Cindy Le Hen

Nombre de conseillers présents ou représentés : 32

Secrétaire de séance : Gérard Jambou

13. CINEMA MUNICIPAL : CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE QUIMPERLE COMMUNAUTE, LA VILLE DE QUIMPERLE ET L'ASSOCIATION CHLOROFILM

Exposé :

La convention de partenariat tripartite liant la Ville de Quimperlé, pour son cinéma municipal, Quimperlé Communauté et l'association Chlorofilm arrive à échéance fin 2019. Des évolutions ont été proposées, notamment la création d'un quatrième créneau de séance publique hebdomadaire.

Cette séance serait assurée en autonomie par les bénévoles de l'association au cinéma municipal La Bobine. Il est également précisé de rendre cette convention annuelle, quand elle était auparavant signée pour 3 ans.

Il est proposé au Conseil municipal de valider cette nouvelle convention pour 2020.

Proposition :

Il est proposé au Conseil municipal

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention avec Quimperlé Communauté et l'Association Chlorofilm.

Avis favorable de la commission culture et patrimoine du 19 novembre 2019

Avis de la Commission « finances, évaluation des politiques publiques et administration générale du 11 décembre 2019

P.J. : convention

Décision :

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal donne son accord à l'unanimité.



Le MAIRE,
Michaël GUERNEZ